

République Française

Mairie LE LANDREAU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira

Le Jeudi 6 novembre 2025 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

Présentation du Conseil Municipal d'Enfant

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

1. SELA-LAD – ZAC Multisites – approbation du CRAC 2024
2. CCSL – approbation du rapport d'activité 2024
3. CCSL – renouvellement convention service mutualisé service urbanisme
4. TE44 – approbation du rapport d'activités 2024
5. TE 44 – modification des statuts
6. Dénominations de voie
 - a. Allée Debussy et Rue de Ravel
 - b. Impasse Eole, impasse Mistral et Impasse Sirocco
 - c. Rue de l'Ambaudière
 - d. Rue des Hautes Prairies
 - e. Rue des Quatre Vents
 - f. Rue du Pré Rond, Rue des Platanes et Impasse de la Fontaine
 - g. Rue du Verger
 - h. Rue Monet, Impasse Dali et Place Valadon, Impasse Gilot
 - i. Rue Nordet
7. Extension de la Bibliothèque – avenants
8. Convention mise en commun des agents de police municipale et de leurs équipements – avenant n°3
9. Personnel municipal – Régime Indemnitaire - IFSE
10. Personnel municipal – Modification du tableau des effectifs
11. Compte-rendu des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil
12. Comptes rendus des Commissions